

# SORTIE DE PISTE À PRENOIS !

## Stop à l'extension du circuit

Le conseil municipal de Prenois a décidé le 30 avril 2019 de relancer la carte communale sans zone d'activité (dans laquelle était prévue la création d'une deuxième piste du circuit automobile de Dijon-Prenois), protégeant ainsi le bois de Chômard et s'opposant ainsi à l'extension du circuit automobile.

Nous saluons cette décision.

Enfin une décision en accord avec son époque et la volonté de plus en plus largement partagée dans l'opinion publique de ranger les circuits automobiles dans la rubrique des équipements qui n'ont désormais plus d'avenir en France et dans le monde et d'en faire des musées du pétrole dilapidé pour jouer à la vitesse.

Quelques dates importantes :

- Printemps 2018 : alerte sur le projet de deuxième piste au circuit de Dijon-Prenois.
- Été/automne 2018 : prises de contact et discussions avec des habitant(e)s
- 18 décembre 2018 : rencontre entre le maire et quelques opposants
- 17 janvier 2019 : délibération du conseil validant la sortie du régime forestier du bois de Chomard en vue de la création d'une zone d'activité (ZA) intégrée au projet de carte communale. Sur cette zone était prévue une deuxième piste du circuit automobile.
- 19 janvier 2019 : création de l'association « Les Sentinelles de la Montagne Dijonnaise » par des habitants de Prenois et d'ailleurs.
- 14 mars 2019 : réunion publique des Sentinelles dans la salle des fêtes pour informer tous les citoyens sur les enjeux de la carte communale.
- 25 mars 2019 : rencontre en mairie entre élus et membres des Sentinelles pour évoquer la carte communale.
- 7 avril 2019 : manifestation pour préserver symboliquement la forêt en matérialisant la protection par la pose de rubans autour des arbres.
- 30 avril 2019 : délibération du conseil validant une nouvelle carte communale sans zone d'activité (protection du bois de Chomard).

Cette lutte a été réussie et rondement menée grâce à l'aide de lanceurs d'alerte, des créateurs de l'association des Sentinelles, des participants à la réunion publique (environ 100 personnes), des participants à la manifestation dans le bois du 7 avril 2019, à toutes les associations qui nous ont aidées (Forestiers du Monde, Risomes, ADEROC, CAPREN, Les Amis de la Terre, les sentinelles de l'Auxois...), les élus verts de Dijon, aux médias (Dijoncter, Bien Public, FR3, France Bleue...).

Merci à tous et toutes.

Nous avons réussi à protéger 41ha de la déforestation, du goudron végétal, du supplément de vrombissements de moteurs, de pollutions (sonores, atmosphériques, particules de pneu et de frein). Nous protégeons aussi les communes traversées par les routes menant au circuit (Fleurey, Lantenay, Pasques...) de l'augmentation du trafic routier et des autres nuisances.

Les arguments écologiques ont pesés bien moins que les arguments économiques ! La mobilisation citoyenne, le démontage des arguments justifiant la fameuse ZA (la commune a besoin de finances, contrôle de l'extension du circuit, gestion communale de cette ZA, création d'emplois, le circuit a le droit de faire ce qu'il veut...). Finalement cette ZA aura été à terme gérée par la communauté de communes (loi Notre) et donc Prenois n'aura plus été décisionnaire... et aura obtenu les inconvénients sans les avantages financiers...

Nous restons vigilants quant à l'avenir de la parcelle de 57ha du bail du circuit prévue en compensation de la sortie du régime forestier des 41ha pour la Zone d'Activité et à tout autre projet nocif à l'environnement.

Nous allons maintenant être disponibles pour œuvrer à la protection de notre cadre de vie et de contribuer à l'avancée de la nécessaire transition écologique. Toutes les bonnes volontés et bonnes idées sont les bienvenues pour développer une dynamique autour de ces enjeux.

Pour suivre notre actualité : <https://www.facebook.com/Les-Sentinelles-de-la-Montagne-Dijonnaise-2245593182325844/>

Mail : [sentinellesmontagnedijonnaise@lilo.org](mailto:sentinellesmontagnedijonnaise@lilo.org)

